

# LE DÉROULEMENT DE L'HOSPITALISATION

Le premier jour du cycle est une journée d'accueil et de bilan. Elle permet d'organiser le parcours de chaque patient et d'établir un **projet thérapeutique individualisé**.

Chaque patient reçoit son planning personnalisé avec des séances individuelles et/ou collectives portant sur :

- **La santé et la maladie chronique** avec le médecin et l'infirmier
- **L'alimentation** avec les diététiciens et le psychologue
- **La cuisine**
- **Le réentraînement à l'effort** : activité physique en salle et en bassin de rééducation
- **Des échanges** avec le psychologue et des patients ressources
- **L'art thérapie** : utilisation de l'approche créative par le soin

Le programme éducatif initial est de 9 séances (programmées selon les disponibilités des patients). Après avoir effectué ce premier cycle, ils peuvent bénéficier d'un suivi éducatif en fonction des besoins identifiés.

# EN FIN D'HOSPITALISATION

Un bilan du séjour sera effectué par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire, et partagé avec le patient, afin d'établir un programme de suivi.

Les conclusions seront transmises à votre médecin traitant afin d'assurer une prise en charge dans la continuité de la démarche entreprise.

# LES DÉMARCHES À EFFECTUER

Prenez tout d'abord contact directement avec l'établissement afin de recevoir un dossier de pré-admission à faire compléter par votre médecin traitant, ou télécharger le sur le site [www.hopitaldejourceres.fr](http://www.hopitaldejourceres.fr)

La prescription du médecin traitant déclenchera la prise en charge par l'Assurance Maladie :

Dans le cas d'une **couverture à 100% par l'Assurance Maladie**, aucun frais ne sera à la charge de l'assuré social.

Dans le cas d'une **couverture à 80% par l'Assurance Maladie**, le ticket modérateur, équivalent à 20%, sera pris en charge par la mutuelle ou l'assuré social.

Pour les personnes présentant un handicap le transport peut être prescrit par le médecin traitant et pris en charge par l'Assurance Maladie.

# PLAN D'ACCES



Entrée piéton par la Cité Saint-François au 10 boulevard pasteur 06000 Nice et au 65 voie romaine 06200 Nice



Entrée parking payant par la Cité Saint-François au 10 boulevard pasteur 06200 Nice



Accès avec les ligne 8, 18, et 35



Arrêt terminus «Hôpital Pasteur»

# HOPITAL DE JOUR

SOINS DE SUITE  
ET DE RÉADAPTATION  
NUTRITIONNELLE  
MALADIES CHRONIQUES

# L'HÔPITAL DE JOUR CERES

Est un établissement conventionné avec les caisses d'Assurance Maladie situé au coeur du quartier Pasteur.

Il offre la possibilité d'une prise en charge pour les adultes présentant un **problème d'obésité et/ou de diabète**.

L'hospitalisation de jour permet notamment une préparation et un suivi en cas de **chirurgie de l'obésité** sous le format d'une prise en charge à la journée (8h30-16h30)

Sont également concernés les patients atteints de **pathologies gastroentérologiques** ou **néphrologiques** nécessitant une réadaptation nutritionnelle.

Etre accompagné par une équipe spécialisée permet aux patients de mieux participer à leur parcours de soins en mettant en place des changements bénéfiques à leur santé au quotidien.



## LES LOCAUX

L'hôpital de Jour Cérès abrite des locaux entièrement neufs composés de :

- ▣ Cuisines éducatives
- ▣ Salles d'activités
- ▣ Bassin de rééducation
- ▣ Salle d'activités physiques adaptées
- ▣ Salle d'art thérapie
- ▣ Nombreux locaux de consultation



## L'ÉQUIPE SPÉCIALISÉE

Une équipe multidisciplinaire composée de :

- ▣ Médecins (de différentes spécialités)
- ▣ Infirmiers
- ▣ Diététiciens
- ▣ Psychologue
- ▣ Enseignants en Activités Physique Adaptées
- ▣ Art thérapeute
- ▣ Assistante sociale
- ▣ Sophrologue
- ▣ Patients ressources
- ▣ Kinésithérapeutes

## LES FONDEMENTS DE LA PRISE EN CHARGE

La démarche personnelle et l'investissement du patient est essentielle afin qu'il puisse pleinement tirer profit de son séjour.

La prise en charge allie de manière coordonnée et complémentaire l'intervention de professionnels spécialisés dans les approches médicale, diététique, corporelle, psychologique et sociale.

## LE PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

L'éducation thérapeutique est au coeur de la prise en charge. Elle a pour but de rendre le patient plus autonome dans la gestion de sa maladie et d'améliorer sa qualité de vie. Elle favorise la relation soignant-soigné pour permettre au patient d'évoluer en toute confiance dans un climat d'écoute et de bienveillance.

Chaque patient participe à un programme éducatif personnalisé alternant ateliers individuels et ateliers collectifs menés par une équipe pluridisciplinaire.

Les séances éducatives ont pour objectif d'accompagner les patients à prendre soin d'eux en explorant leurs connaissances, leurs expériences et de mettre à disposition les ressources des professionnels.